

Localisation : 21  
Aire d'étude : Bourgogne Semur-en-Auxois  
Commune : Semur-en-Auxois  
Lieu-dit : Saint-Ladre (chaume)  
Adresse : R.D. 954

Référence : IA21003429

Titre courant : **maladrerie, léproserie, chapelle Saint-Lazare**

Dénomination : maladrerie ; léproserie ; chapelle

---

Cartographie : Lambert2 0749580 ; 2278950

Statut juridique : propriété privée

Dossier d'inventaire topographique ; enquête thématique régionale (patrimoine hospitalier) établi en 1973 par Lauvergeon Bernard ; Réveillon Elisabeth ; Hugonnet-Berger Claudine.

(c) Région Bourgogne - Inventaire général

---

## HISTORIQUE

Datation : limite 12e siècle 13e siècle ; 16e siècle.

Commentaire : L'existence de la maison-Dieu est attestée à la fin du 12e siècle grâce à un acte datant de 1193 ou 1194 qui eut pour témoins le maître des lépreux et le chapelain de la maison-Dieu. Celle-ci fut réunie à l'hôpital avant 1500. La façade antérieure et la charpente de la nef furent reconstruites au 16e siècle. D'après A. de Vaulabelle, une délibération du 17 décembre 1632 mentionne une église Saint-Ladre, logis des lépreux, qui nécessitait alors des réparations (Histoire générale de Semur-en-Auxois, 1927, p.74). Le 8 mai 1676, l'établissement fut rattaché à l'ordre de Saint-Lazare, pour finalement lui être enlevé à la suite de l'édit du 24 août 1693 ; par arrêt du 22 janvier 1694, il fut décidé que les revenus de la maladrerie seraient gérés par l'hôpital de Semur. Les bâtiments furent affermés, mais la chapelle continua à servir au culte. Le 24 avril 1827, le préfet confia sa restauration à l'architecte dijonnais Fénéon qui réalisa les "plans et devis des constructions et réparations à faire", sans que la municipalité en ait été avisée de sorte que celle-ci, de son côté, délibéra le 20 septembre suivant, de restaurer la chapelle. Lorsque l'architecte réclama le règlement des 198,59 francs qui lui étaient dus pour les plans et devis dressés, le Conseil municipal nia être au courant. Le 2 mars 1842, le Conseil de Fabrique prit la décision d'acheter la chapelle, alors propriété de l'hospice, au prix de 19 000 francs, afin de "satisfaire au voeu exprimé dans son testament par M. Lazare Gueneau d'Aumont d'être inhumé dans la chapelle Saint-Lazare". Le 28 novembre 1842, le Conseil municipal approuva la demande de la Fabrique d'ériger la chapelle Saint-Lazare en "chapelle de secours", la Fabrique ayant à sa charge, conformément au testament de L. Gueneau d'Aumont, "les dépenses que cette érection, le culte, l'achat et l'entretien du matériel pourront occasionner". Il en fut ainsi jusqu'à ce qu'elle serve de prison en juin 1940 : dans les années qui suivirent, son mobilier fut saccagé et enlevé. Peu de temps avant sa démolition en 1973, la chapelle fut étudiée (photographies et relevés) par le Service régional de l'Inventaire général : à cette époque, d'après l'abbé Marilier qui effectua les recherches historiques, il existait dans la ferme située à proximité "quelques pans de murs" qui semblaient être des vestiges de l'ancienne maladrerie. A l'occasion des travaux de démolition, la dalle funéraire de L. Gueneau d'Aumont (2 m x 1 m) fut mise au jour (épitaphe : ICI GIT LAZARE GUENEAU D'AUMONT, BIENFAITEUR DE CETTE CHAPELLE, DECEDE LE 16 JANVIER 1841).

## DESCRIPTION

SITUATION : en ville

### MATERIAUX

Gros oeuvre : calcaire ; moellon ; enduit  
Couverture : tuile plate

### STRUCTURE

Localisation : 21

Référence : IA21003429

Commune : Semur-en-Auxois

Titre courant : **maladrerie, léproserie, chapelle Saint-Lazare**

---

Forme du plan : plan allongé

Vaisseaux et étages : 1 vaisseau

Couvrement : fausse voûte en berceau ; voûte d'ogives

COUVERTURE : toit à longs pans ; toit à deux pans ; appentis

#### DECOR

Technique : sculpture

Représentation : tête humaine ; mouton : tête

Têtes humaines et tête de mouton sur les culots du chœur.

#### COMMENTAIRE DESCRIPTIF

La chapelle, de plan rectangulaire, comprend un chœur à chevet plat de même largeur que la nef mais plus élevé, flanqué à droite d'une sacristie. Une corniche à modillons couronne les élévations latérales de l'édifice. Un campanile en métal se dresse au-dessus du pignon antérieur du chœur. Le portail d'entrée, en arc segmentaire et encadrement à arêtes chanfreinées, est surmonté d'une fenêtre en plein-cintre. La porte latérale gauche est de même structure que le portail. La nef est couverte d'une fausse voûte en lattis plâtré à trois fermes apparentes, son élévation gauche est percée de deux baies en plein-cintre étroites et très ébrasées. Le chœur, séparé de la nef par un arc diaphragme en plein-cintre à impostes, est voûté d'ogives reposant sur des culots sculptés. Il est éclairé par trois fenêtres en plein-cintre fortement ébrasées, celle du mur postérieur est plus large et plus haute. Sacristie plafonnée à une fenêtre rectangulaire.

Etat de conservation : détruit après inventaire

LOCALISATION: A l'entrée de la ville, à l'ouest, en bordure de la N. 459 venant d'Epoisses.

REPERAGE CARTOGRAPHIQUE:

PROPRIETAIRE: [REDACTED] *privé*

DESTINATION ACTUELLE: Désaffectée.

PROTECTION M.H.: sans.

Campagne d'urgence réalisée  
le mercredi 18 avril 1973.

Par

B.- LAUVERGEON, Membre de la Commission Régionale d'Inventaire de Bourgogne

E.- REVEILLON, Agent vacataire du Ministère des Affaires Culturelles.

II. DESCRIPTION  
-----

1. Situation et composition d'ensemble:

1.A. Situation.

a) milieu naturel : (ph. II 7 )

. nivellement: située sur la partie haute d'un vallon dominant la vallée de l'Armançon.

. décor naturel.

b) milieu construit: située à l'ouest des bâtiments d'une exploitation agricole, dans l'enceinte de la propriété; accès à la ferme en bordure de la N. 80 conduisant à Précy-sous-Thil. La N. 454 longe la chapelle sur son flanc nord.

1.B. Composition d'ensemble (relevé II 4 )

Edifice de plan rectangulaire allongé à chevet plat; choeur, de même largeur que la nef, flanqué à droite de la sacristie.

2. Matériaux et leur mise en oeuvre.

Moellons équarris, assisés et crépis (nef et choeur), pierre de taille (encadrement des ouvertures), tuiles plates.

3. Parti général, plan, coupes, élévations intérieures:

3.A. Parti général: Plan rectangulaire allongé.

3.B. Plan:

a) Périmètre: (voir supra )

. grandes dimensions:

b) orientation: chapelle orientée.

c) nombre et disposition des vaisseaux: vaisseau unique.

d) nombre de travées: choeur à une travée.

e) divisions fonctionnelles: nef séparée du choeur, surélevé d'une marche, par un arc diaphragme en plein-cintre à impostes. Une grille de clôture (?) fermait le choeur: tous de scellement dans les piédroits de l'arc diaphragme. Porte communiquant avec la sacristie (mur droit du choeur). (ph. II 11)

- f) voûtement: berceau en lattis plâtré pour la nef, voûte d'ogives pour le chœur. Sacristie plafonnée.
- g) nature du sol: sol jonché de carreaux de brique.

## 3.C. Coupes.

- a) voûtement; plafond, charpente apparente: charpente à trois fermes avec entraits et poinçons apparents pour la nef. Voûtes d'ogives à facettes reposant sur des culots sculptés pour le chœur. (ph. II 12 et 15)
- b) contrebutée: (voir élévations extérieures)
- c) fondations et sous-sol:

## 3.D. Elévations intérieures:

## - La nef (ph. II 11 et 12)

- . Revers de façade: porte d'entrée en arc segmentaire inscrite dans une embrasure intérieure en arc segmentaire clavé, surmontée d'une fenêtre-haute, en plein-cintre, fortement ébrasée. Partie haute en retraite; retraite chanfreinée à la hauteur de l'appui de la fenêtre.
- . Mur droit percé de deux fenêtres en plein-cintre étroites et ébrasées.
- . Mur gauche percé, dans sa partie médiane, d'une porte de même structure que la porte antérieure. Dévers important des murs gouttereaux gauche et droit.

- (ph. II 14)
- Chœur éclairé par trois fenêtres en plein-cintre fortement ébrasées: fenêtres latérales étroites fermées par des vitraux incolores à plombs losangés, fenêtre axiale (murée) de plus grandes dimensions (trous de scellement dans la feuillure). Chœur communiquant avec la sacristie par une porte rectangulaire à linteau de bois. (mur droit).  
Plafond aménagé dans l'épaisseur du mur; porte disparue. Traces de peinture rouge foncé à l'intérieur. (mur gauche, à l'aplomb de la fenêtre)

- Sacristie couverte d'un plafond plâtré. Mur sud percé d'une baie rectangulaire. Mur ouest aménagé en placard, porte à deux battants.

4. Elévations extérieures:

- 4.A. Elévation antérieure (en partie masquée par la végétation). Porte d'entrée en arc segmentaire; arc et piédroits à arête chanfreinée. (ph. II 6)

## 4.B. Elévations latérales:

- a) mur latéral droit: contrefort à l'alignement de la façade antérieure. Sacristie (adossée au mur du chœur) dont le ressaut est à l'alignement du pignon antérieur du chœur. Entre la sacristie et le contrefort angulaire du chevet: petit appentis moderne servant d'abri. Les deux contreforts épaulant le chœur sont noyés dans la maçonnerie de la sacristie (contrefort antérieur au droit de l'arc diaphragme). Chœur plus élevé que la nef: pignon antérieur du chœur couvert. (ph. II 8)

b) mur latéral gauche percé d'une porte (arc segmentaire) ouvrant sur la nef. Choeur épaulé par deux contreforts identiques au contrefort du mur latéral droit. (ph. II 7)

4.C. Chevet: fenêtre axiale murée. Contreforts angulaires. (ph. II 10)

Soubassement à retraite talutée pour l'ensemble de l'édifice (sauf la façade); corniche à modillons sur la nef et le choeur (mur droit et mur gauche)

4.D. Campanile de métal à l'aplomb du mur-pignon antérieur du choeur. (ph. II 9)

5. Comble et couvertures:

5.A. Toit à deux versants sur la nef et le choeur, en appentis sur la sacristie.

. Matériaux: tuiles plates, égoût de pierres plates pour la sacristie.

5.B. Charpente. N'a pu être étudiée. Renforcée sur la nef par trois entrails et leur poinçon.

6. Distribution intérieure:

7. Parti du décor:

- . intérieur: murs crépis - berceau et voûte plâtrés. Culots sculptés du choeur :
  - culot antérieur gauche à tête humaine aux yeux globuleux; tailloir polygonal. (ph. II 16)
  - culot antérieur droit à facettes.
  - culot postérieur gauche: tête stylisée de mouton. (ph. II 17)
  - culot postérieur droit : tête humaine (matériau poreux, de texture irrégulière ocre). Traits grossiers. (ph. II 18)
- . extérieur: murs crépis pour l'ensemble de l'édifice, pierre de taille pour l'encadrement des ouvertures et les contreforts, en moyen appareil pour les contreforts latéraux, en grand appareil pour les contreforts angulaires épaulant le chevet.

---

### III. NOTE DE SYNTHÈSE

---

Le chœur, d'époque médiévale (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles), ne semble pas avoir subi de transformation notable; en revanche, la nef a été partiellement reconstruite (façade antérieure notamment, lattis plâtré).

L'épaulement très réduit de la nef (un seul contrefort au sud) ne paraît pas avoir été conçu pour contrebuter la poussée d'un éventuel berceau appareillé: il est possible que la nef ait été couverte, dès l'origine, par une charpente, peut-être apparente; de toutes façons la charpente actuelle a été refaite au XVI<sup>e</sup> siècle en même temps que la façade.

Mais un déversement de la partie haute du mur gouttereau pourrait indiquer, par sa nature (pierres plates assisées et briques), une reprise d'une ancienne voûte de pierre. (ph. II 13)

## Semur-en-Auxois

# Le tombeau de Lazare Gueneau d'Aumont mis au jour au cours de travaux exécutés à la chapelle Saint-Lazare, aux Quinconces

Semur-en-Auxois (C.P.). — Au cours de travaux effectués à la chapelle Saint-Lazare, située aux Quinconces, on vient de mettre au jour une dalle de 2 mètres sur 1 mètre portant l'inscription suivante :

« Ici git Lazare Gueneau d'Aumont, bienfaiteur de cette chapelle, décédé le 16 janvier 1841. Priez pour lui ».

Lazare Gueneau d'Aumont était le fils de Hugues - Philibert Gueneau d'Aumont, maire de Semur-en-Auxois du 23 frimaire de l'an XII (23 novembre 1793) à 1809.

Cette dalle fermait un caveau maçonné profond de 1 m 75 environ au fond duquel reposait ce matin encore le cercueil.

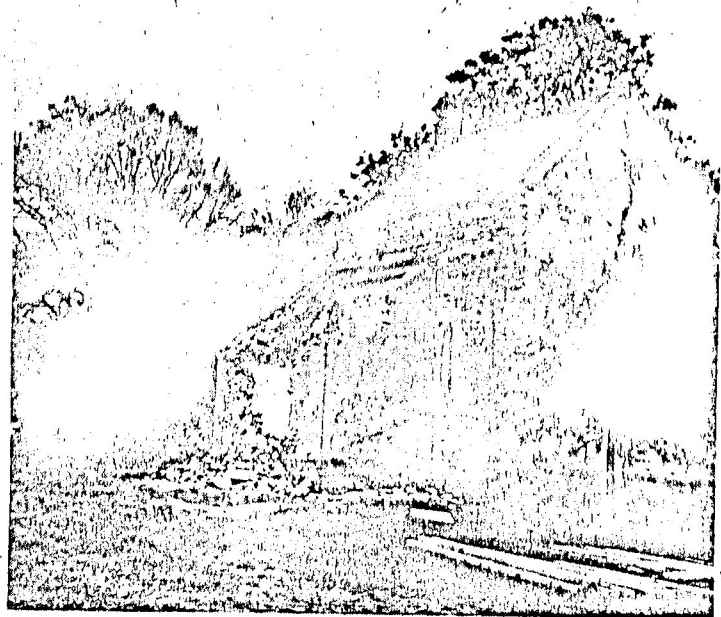
Rappelons que Lazare Gueneau d'Aumont avait fait don de ses biens à la ville et qu'il avait demandé d'être inhumé à la chapelle Saint-Lazare.

Le plus ancien document connu qui atteste l'existence de cette chapelle est daté de 1194.

Eudes III, duc de Bourgogne, accordait à la léproserie et à l'hôpital « Maison-Dieu », situés vers le pont des Minimes, les droits de banvin, de four et d'usage dans les bois. Les terres étaient franches de toutes tailles, frais de ville, chevauchées, tierce et censes.

L'administration de l'ensemble était confiée au mayeur et aux échevins.

La chapelle Saint-Lazare fut édifiée près de la léproserie par des bâtisseurs qui surent prouver aux



La chapelle Saint-Lazare

lépreux qu'ils n'étaient pas abandonnés de tous.

Elle était déjà construite lorsque notre ville n'était encore que le « castrum sine muro » qu'une cin-

quantaine d'années séparait encore de la charte lui reconnaissant le titre de commune et son nom actuel.

Jean SERNEELS.

extrait du "Bien Public"  
du 22 mai 1973



Semur-en-Auxois. Le bas-relief du dépôt lapidaire de la Madeleine de Vézelay confirme que les statues de la façade gothique de l'abbatiale sont l'œuvre du Maître de Rougemont. (*Séance du 15 mars 1972.*)

#### SAINT-SEINE-L'ABBAYE

M. QUARRÉ présente un essai de reconstitution du tombeau de Guillaume de Vienne<sup>1</sup>. (*Séance du 15 novembre 1972.*)

#### SALMAISE

En août 1972, 7 monnaies ont été trouvées dans le chœur de la chapelle du château, à la suite de la démolition d'une fenêtre bouchée : 4 niquets de Henri V (1421), 1 double de Philippe le Bon (1421-1423), 2 deniers tournois de Charles VII (1436)<sup>2</sup>.

#### SEMUR-EN-AUXOIS

##### LA CHAPELLE SAINT-LAZARE

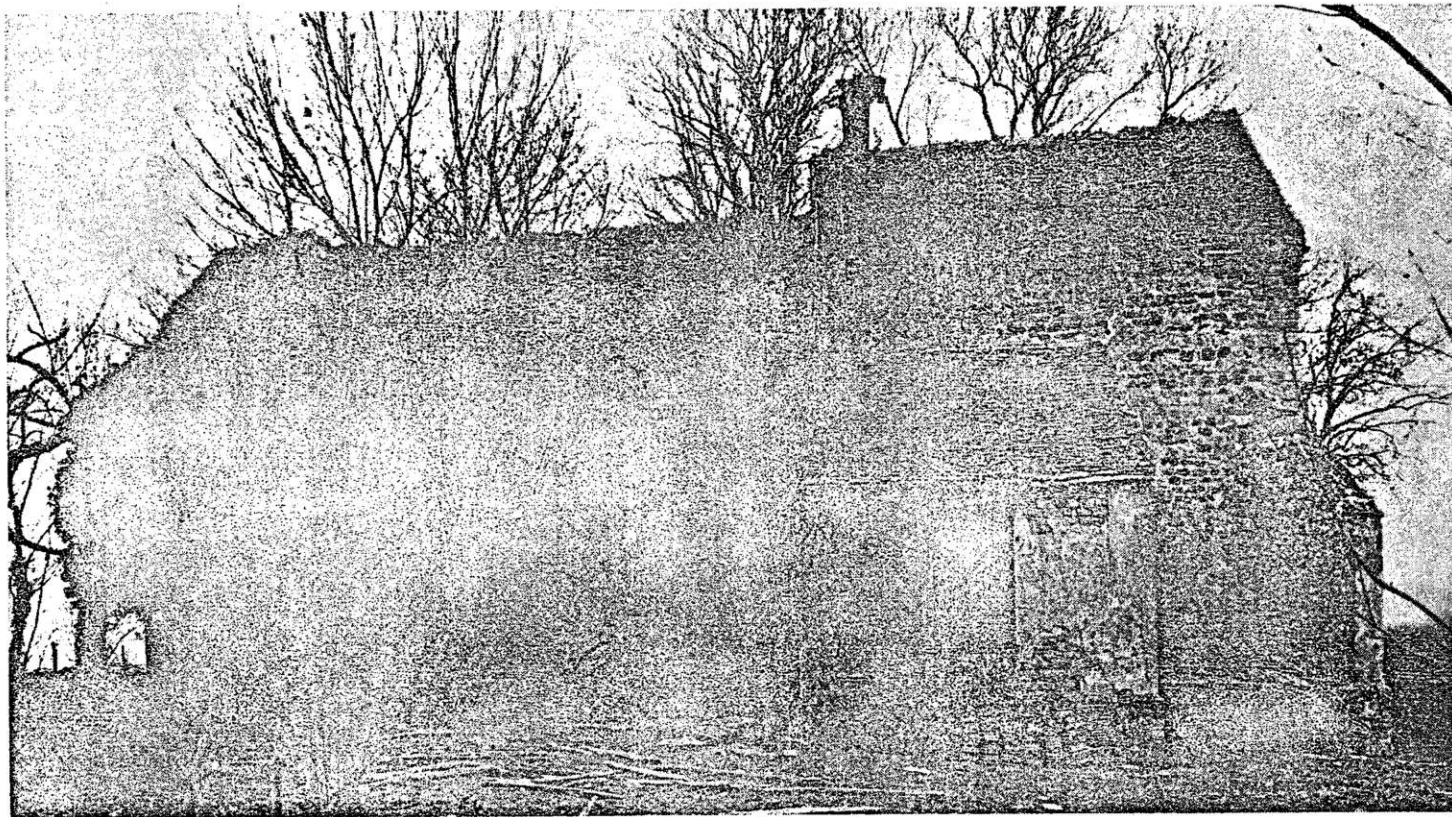
Elle était la chapelle de l'ancienne Maison-Dieu de Semur. Son historique, établi par M. l'abbé Marilier, est bref, car l'ancien chartrier de la maison, tel qu'il était conservé à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, ne comprenait que quatre documents<sup>3</sup>. Il permet toutefois d'en faire remonter l'existence au xii<sup>e</sup> siècle car, en 1193 ou 1194, le duc Eudes III lui concéda une exemption et divers droits. En furent témoins le maître des lépreux et le chapelain de la Maison-Dieu. Ensuite c'est le silence jusqu'en février 1500/1501, où des lettres patentes de Louis XII sont obtenues par Jean Barault, maître de l'hôpital. La léproserie y était donc déjà réunie. Unie le 8 mai 1676 à l'Ordre de Saint-Lazare, avec ses biens propres, on ne put les retrouver, confondus qu'ils étaient à ceux de l'hôpital. Elle fut enfin enlevée de l'Ordre à la suite de l'édit du 24 août 1693, qui visait exactement son cas. Cette désunion fut appliquée dans le cas présent par arrêt du 22 janvier 1694, qui ordonna que les revenus de la maladrerie seraient gouvernés désor-

1. Voir ci-après, *Mémoires*, p. 165-176.

2. G. BENEUT, *Monnaies de XV<sup>e</sup> siècle trouvées à Salmaise*, *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, décembre 1973, p. 492-493, photographie.

3. Tous les documents consultés appartiennent aux archives de la Saône-et-Loire : G 652 (xvi<sup>e</sup> s.-1756) et G 655 (1672-1692). Cette dernière liasse concerne la réunion à l'ordre de Saint-Lazare, puis à l'Hôpital de Semur. Nous n'avons pas retrouvé le texte de l'exemption de Eudes III, cité par G 652 et les auteurs semurois.

Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte d'Or, Tome XXVIII (1972-73), p. 33-35



SEMUR-EN-AUXOIS  
Chapelle Saint-Lazare.

*(Cliché Inventaire général).*

mais par l'administration de l'hôpital de Semur pour être employés à la subsistance des pauvres. Les bâtiments furent affermés. A part la chapelle, quelques pans de murs, qui pourraient avoir appartenu à la maladrerie, existent encore dans la ferme toute proche, qui fut vendue, il y a quelques années, avec la chapelle, au propriétaire actuel, M. Meugnot.

La chapelle elle-même servait au culte une fois par mois, paraît-il, jusqu'en 1940. En juin de cette année, on y renferma des prisonniers de guerre, et les troupes d'occupation ont complètement brisé et évacué son mobilier. Lazare Gueneau d'Aumont, fils d'un ancien maire de Semur, y fut inhumé en janvier 1841 : son tombeau a été retrouvé au cours des travaux de démolition<sup>1</sup>.

La nef, aux murs épais d'un mètre, paraît remonter au XII<sup>e</sup> ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Le déversement des murs et l'amorce d'une voûte réparée semblent autoriser la conjecture qu'une telle voûte a existé. Elle a été remplacée au XVI<sup>e</sup> siècle par une couverture en lattis, en même temps qu'elle était tronquée en façade. Le chœur est gothique ; les ogives de la voûte reposant sur des culots dont deux ont des têtes sculptées sans grand relief. Une baie très allongée s'ouvre dans le mur d'abside. Tout cela peut appartenir à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (longueur totale 18,50 m ; longueur intérieure à la nef 10 m ; largeur moyenne dans œuvre 8 m).

L'Inventaire de Bourgogne a fait le relevé et l'étude de cet édifice qui vient d'être détruit. (*Séance du 20 juin 1973.*)

1. *Le Bien Public*, 22 mai 1973.

## LISTE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

Feuille 1

- Pl. I Plan.
- Pl. II Coupe longitudinale.
- Pl. III Coupe transversale.
- Pl. IV Façade Nord.
- Pl. V Façade Ouest.

Relevés Inv. A. MORELIERE. 1973.

Chapelle Saint-Lazare

L I S T E   D E S   D O C U M E N T S   P H O T O G R A P H I Q U E S

I. HISTORIQUE

II. DESCRIPTION

1.	Plan	Cliché Inv. M. THIERRY	73.21.289.N
2.	Coupe longitudinale	" "	73.21.290.N
3.	Coupe transversale	" ""	73.21.291.N
4.	Face latérale gauche	" M. DUTHU	73.21.292.N
5.	Façade antérieure	" "	73.21.293.N
6.	Façade antérieure	" M. THIERRY	73.21.263.V2
7.	Face latérale gauche	" "	73.21.264.V2
8.	Face latérale droite	" "	73.21.267.V2
9.	Angle postérieur droit	" "	73.21.266.V2
10.	Chevet	" "	73.21.265.V2
11.	Nef vue depuis l'entrée	" "	73.21.268.V2
12.	Nef vue depuis le chœur	" "	73.21.270.V2
13.	Nef, mur gauche: détail de la partie haute du mur	" M. DUTHU	73.21.275.X2
14.	Chœur, vue générale prise depuis la nef.	" M. THIERRY	73.21.269.V2
15.	Chœur, détail de la voûte d'ogives	" M. DUTHU	73.21.271.V2
16.	Chœur, culot antérieur gauche.	" "	73.21.272.X2
17.	Chœur, culot postérieur gauche.	" "	73.21.273.X2
18.	Chœur, culot postérieur droit.	" "	73.21.274.X2

21 SEMUR-EN-AUXOIS

MALADRERIE, LEPROSERIE, PUIS CHAPELLE SAINT-LAZARE (détruite)

---

DOCUMENTATION

Sources :

A.M. Semur-en-Auxois :

Registres de délibération : 23/09/1830, 10/03/1842 ; 28/11/1842

Bibliographie :

Vaulabelle Alfred de, Histoire générale de Semur-en-Aussois, Paris, impr. Chantenay, 1927, p.74)

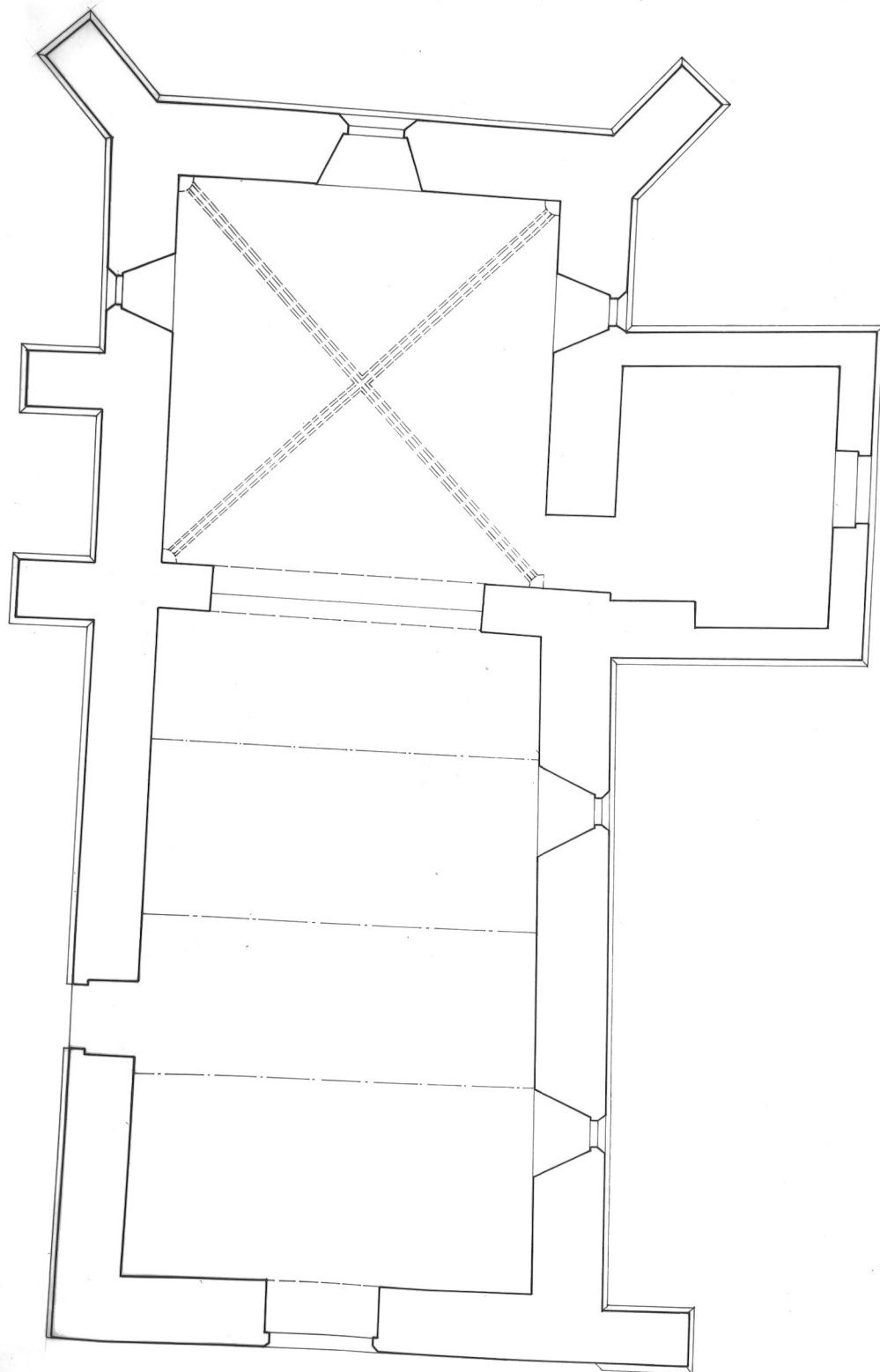
21. Semur-en-Auxois  
**Maladrerie, léproserie, puis chapelle Saint-Lazare**  
R.D. 954

Extrait du cadastre napoléonien, 1830, section F, parcelle 293



Chapelle Saint Lazare  
Plan

Cliché Inv. M. THIERRY 73.21.289.N.





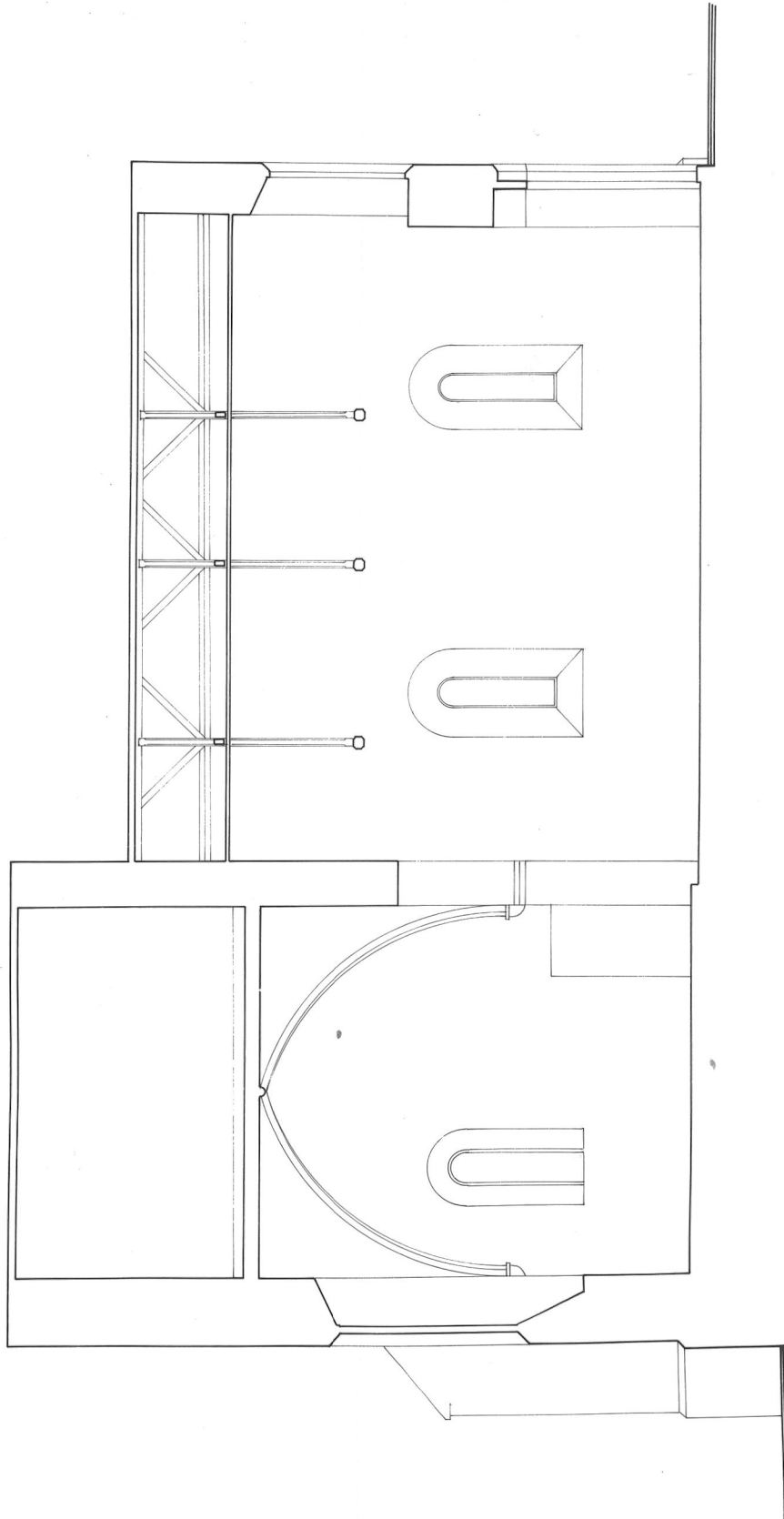
21. SEMUR-EN-AUXOIS

EGLISE

Chapelle Saint Lazare

Coupe longitudinale

Cliché Inv. M. THIERRY 73.21.290.N.



21. SEMUR-EN-AUXOIS

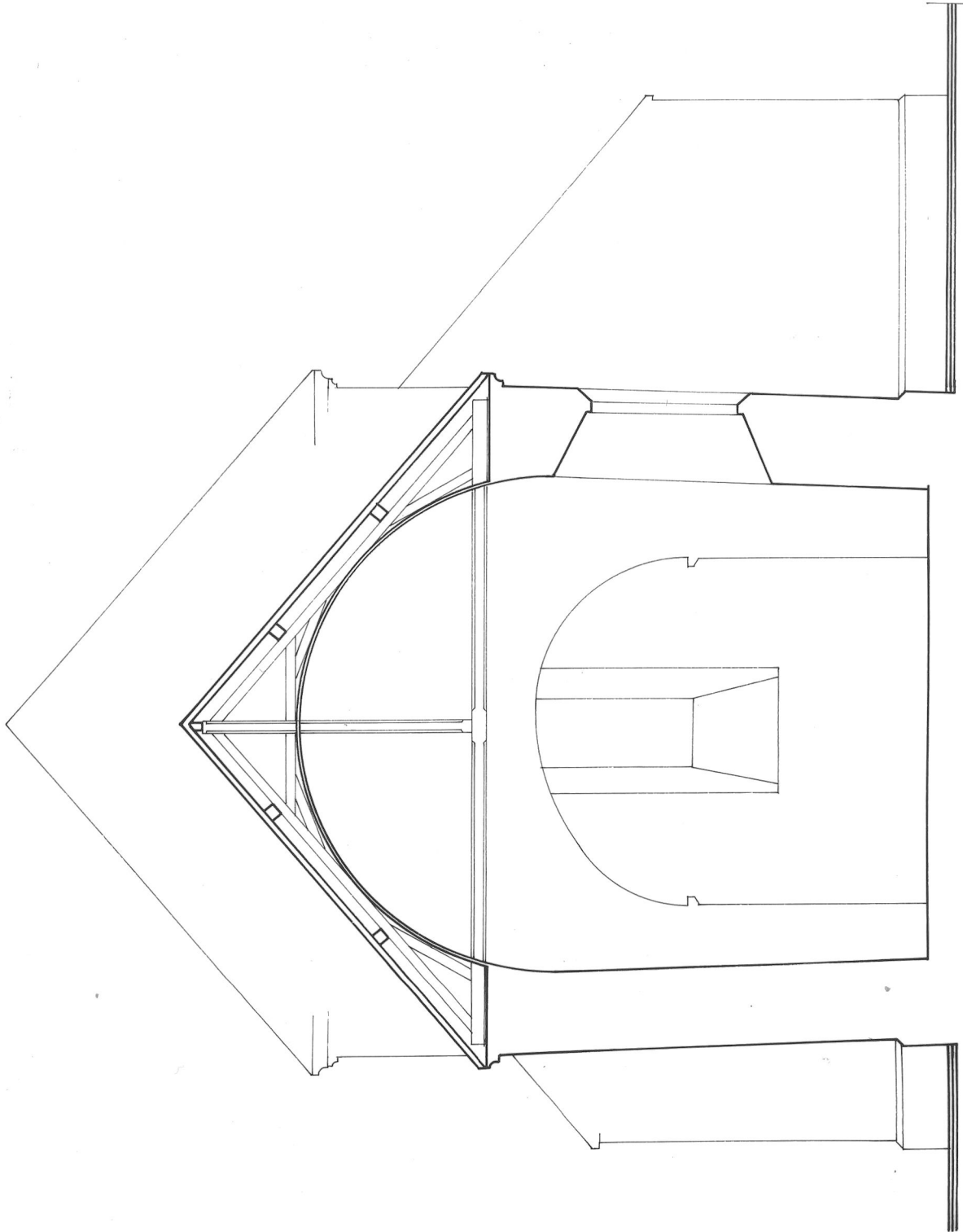
EGLISE

Chapelle Saint Lazare

Coupe transversale

Cliché Inv. M. THIERRY

73.21.291.N.



21. SEMUR-EN-AUXOIS

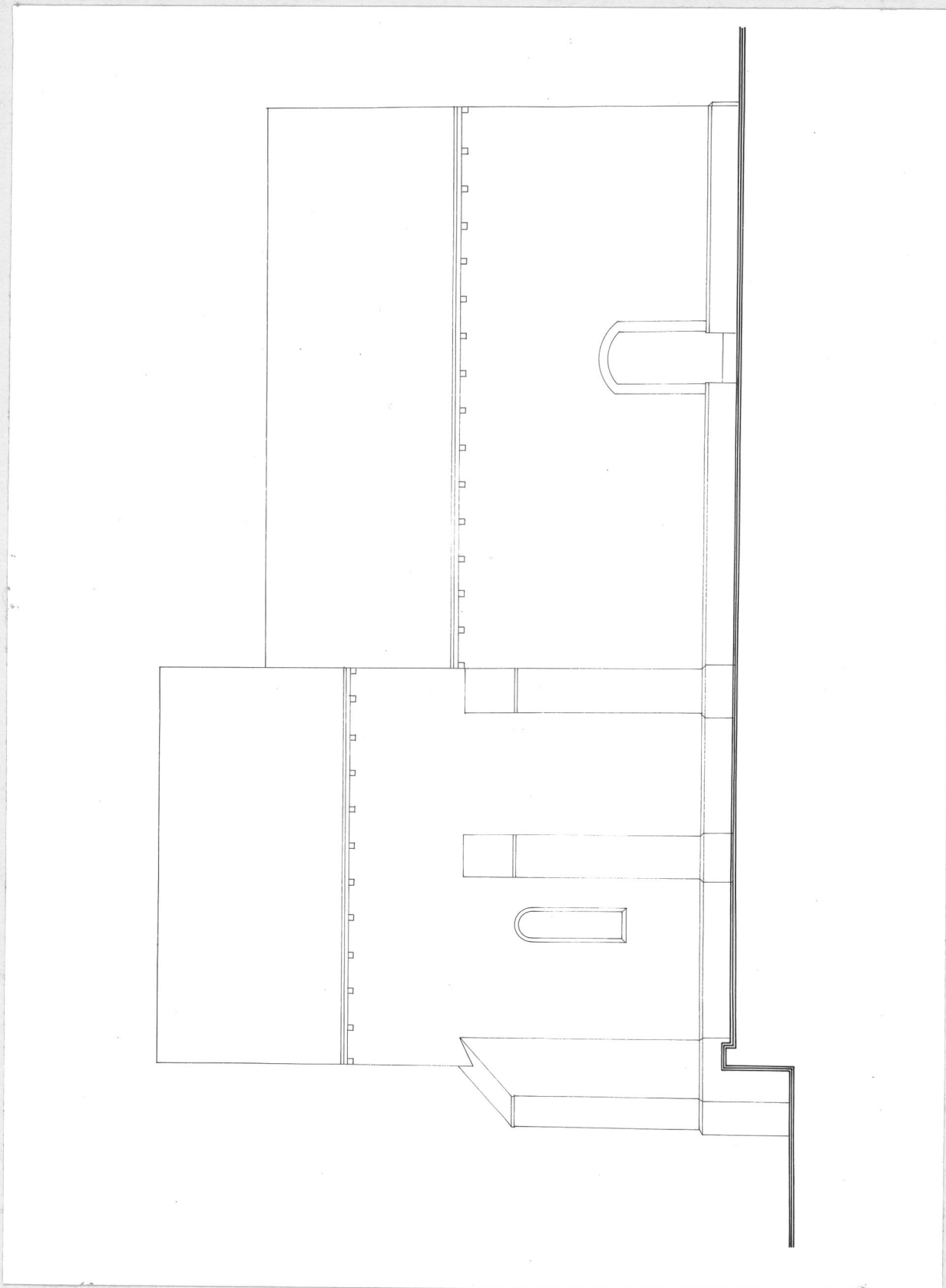
EGLISE

Chapelle Saint Lazare

Face latérale gauche

Cliché Inv. M. DUTHU

73.21.292.N.



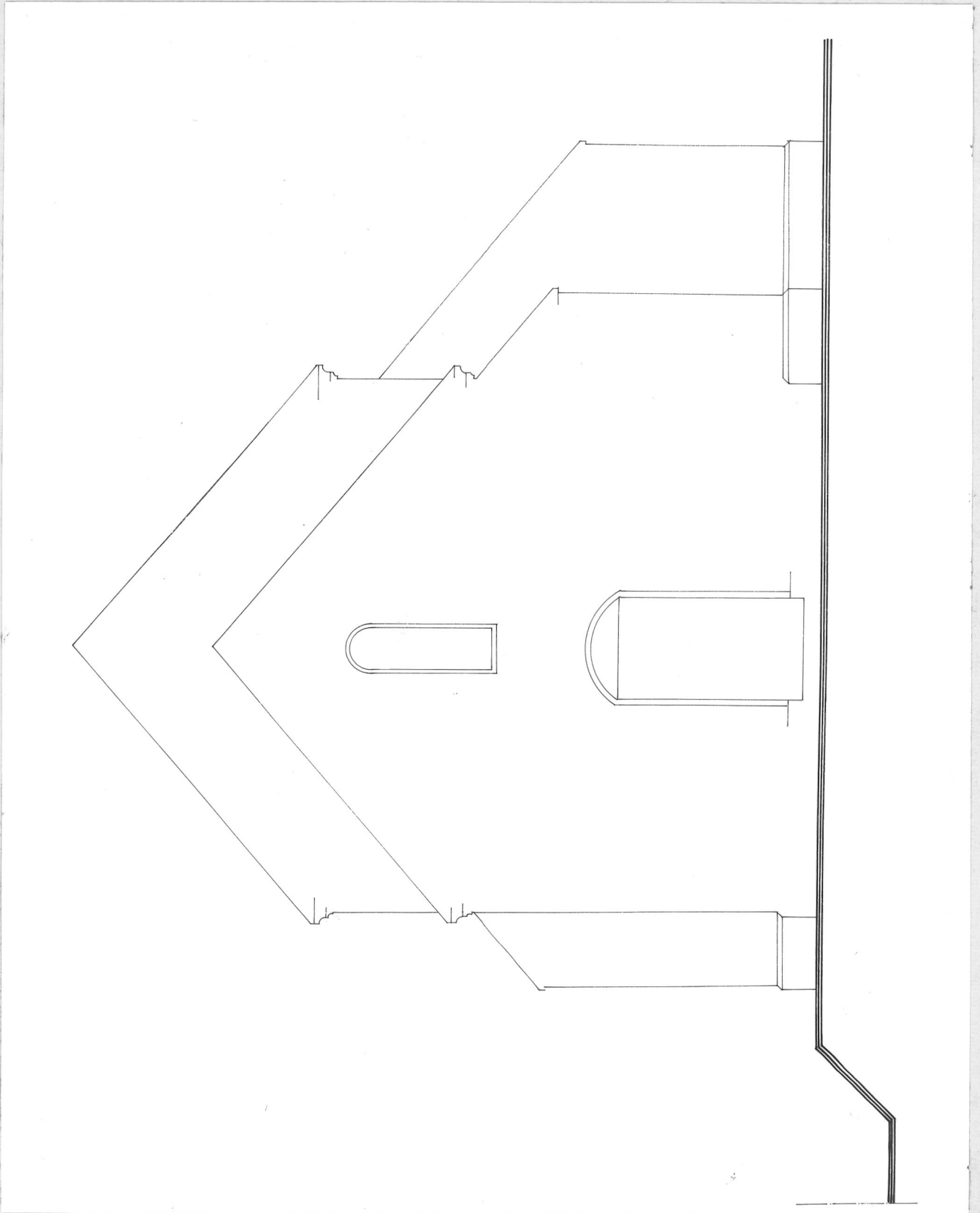
21. SEMUR-EN-AUXOIS

EGLISE

Chapelle Saint Lazare

Façade antérieure

Cliché Inv. M. DUTHU 73.21.293.N.



21. SEMUR-EN-AUXOIS

EGLISE

Chapelle Saint Lazare

Façade antérieure

Cliché Inv. M. THIERRY 73.21.263.V2.



21. SEMUR-EN-AUXOIS

EGLISE

Chapelle Saint Lazare

Face latérale gauche

Cliché Inv. M. THIERRY 73.21.264.V2.



21. SEMUR-EN-AUXOIS

EGLISE

Chapelle Saint Lazare

Face latérale droite

Cliché Inv. M. THIERRY

73.21.267.V2.



21. SEMUR-EN-AUXOIS

EGLISE

Chapelle Saint Lazare

Angle postérieur droit

Cliché Inv. M. THIERRY 73.21.266.V2.





21. SEMUR-EN-AUXOIS

EGLISE

Chapelle Saint Lazare

Façade postérieure

Cliché Inv. M. THIERRY 73.21.265.V2.



21. SEMUR-EN-AUXOIS

EGLISE

Chapelle Saint Lazare  
Nef prise depuis l'entrée  
Cliché Inv. M. THIERRY

73.21.268.V2.



21. SEMUR-EN-AUXOIS

EGLISE

Chapelle Saint Lazare

Nef prise depuis le chœur

Cliché Inv. M. THIERRY 73.21.270.V2.



21. SEMUR-EN-AUXOIS

EGLISE

Chapelle Saint Lazare

Nef, mur gauche

Détail de la partie haute du mur gouttereau

Cliché Inv. M. DUTHU

73.21.275.X2.





21. SEMUR-EN-AUXOIS

EGLISE

Chapelle Saint Lazare

Choeur, détail de la voûte d'ogives

Cliché Inv. M. DUTHU

73.21.272.V2.



II.15.

21. SEMUR-EN-AUXOIS

EGLISE

Chapelle Saint Lazare

Choeur, culot antérieur gauche

Cliché Inv. M. DUTHU

73.21.272.X2.



II.16.

21. SEMUR-EN-AUXOIS

EGLISE

Chapelle Saint Lazare

Choeur, culot postérieur gauche

Cliché Inv. M. DUTHU

73.21.273.X2.



II.17.



21. SEMUR-EN-AUXOIS

EGLISE

Chapelle Saint Lazare

Choeur, culot postérieur droit

Cliché Inv. M. DUTHU

73.21.274.X2.



II.18.